



Contre les **cambrlages**,
les **bons réflexes!**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



CONTACTS UTILES

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

▶ Commissariat de Moissy-Cramayel : **01 64 13 50 00**

▶ Numéro de la police municipale : **06 08 40 38 70**

**En cas d'urgence, appelez le 17
ou le 112 (d'un téléphone portable).**

Le commissariat de police de Moissy-Cramayel a également créé une boîte mail afin de répondre aux questions relatives aux problématiques de sécurité sans caractère d'urgence :

<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-unebrigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-depolice>

Vous pouvez aussi flasher le QR code ci-contre :



Il n' y a pas d'heure pour les cambrioleurs

Pour prévenir les cambriolages, quelques règles simples peuvent être appliquées.

MOISSY
CRAMAYEL





POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- ▶ **Fermez systématiquement à clef** les portes d'entrée et les portails jour et nuit.
- ▶ **Ne laissez jamais en apparence des clefs ou objets de valeur dans l'entrée.**
- ▶ **Installez des éclairages de détection** réagissant aux mouvements dans les zones d'accès à l'habitation.
- ▶ Avertissez la police de la présence de tout individu ayant un comportement suspect aux abords des habitations et relevez son signalement.

LE VOL EST EN COURS...

- ▶ **N'intervenez jamais directement**, appelez immédiatement le "17 police-secours".
- ▶ Lors de la fuite des auteurs, notez si possible leur signalement, leur direction de fuite et les caractéristiques du ou des véhicules utilisés.
- ▶ Laissez les lieux en l'état, **ne touchez à rien** afin de ne pas effacer les empreintes.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, PENSEZ À L'OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES" UN DISPOSITIF ACTIF TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- ▶ **Avant votre départ, prenez contact avec le commissariat de police ou la police municipale** : signalez votre absence et communiquez les coordonnées de la ou des personne(s) à contacter en cas de problème concernant votre logement. Des patrouilles seront organisées régulièrement, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.

QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR

- ▶ Informez un voisin ou le gardien de votre résidence de votre départ. Une surveillance mutuelle des appartements ou maisons constitue le premier pas vers une sécurité plus efficace.
- ▶ Faites relever ou suivre votre courrier.
- ▶ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence.
- ▶ Faites transférer vos appels.
- ▶ Créez l'illusion d'une présence (détecteur de mouvement à l'extérieur, lumière, radio, voisin qui ouvre régulièrement les volets...).

DEVENEZ UN VOISIN VIGILANT ET SOLIDAIRE

- ▶ Ce dispositif a pour objectif de préserver la sérénité des habitants grâce à la vigilance de tous. C'est pourquoi la ville de Moissy a choisi d'adhérer à ce réseau d'entraide. Pour le rejoindre, inscrivez-vous gratuitement sur la plateforme voisinsvigilants.org en justifiant de votre état-civil et de votre lieu de résidence par un titre d'identité. Dans un esprit de protection mutuelle, vous contribuerez ainsi à la sécurité de votre quartier en informant via la plateforme les événements inhabituels repérés.



OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

A envoyer ou à déposer :

- ▶ en mairie, place du Souvenir, 77550 Moissy-Cramayel
- ▶ au commissariat de police nationale, 892, avenue Jean-Jaurès, 77550 Moissy-Cramayel



Nom et prénom :

Adresse :

Maison individuelle Maison mitoyenne Avez-vous un système d'alarme ? oui non

Période d'absence :

Adresse du lieu de villégiature :

Numéro de téléphone auquel on peut vous joindre :

Personne à aviser sur place ou en possession des clés :

Observations :

Fait le :

Signature

Cadre réservé à la police municipale :

